

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30/03/2022

RENFORCEMENT DE LA COOPERATION SCIENTIFIQUE ENTRE L'INERIS ET LE CEREMA

L'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) renouvellent leur coopération scientifique en signant, le 30 mars 2022, une convention de partenariat. Les deux établissements se dotent ainsi d'un cadre qui formalise un cycle de cinq ans de travaux et renforce des collaborations déjà existantes autour de domaines d'intérêts communs.



Cette coopération s'articule autour de quatre thématiques scientifiques :

- Les nuisances (qualité de l'air, bases de données environnementales, co-exposition air-bruit, analyse d'impact et d'évaluation des risques...);
- Les énergies renouvelables (hydrogène, géothermie...);
- Les risques naturels cavités et mouvements gravitaires (cavités, fronts rocheux, mouvements de terrains...);
- L'économie circulaire (gestion et valorisation des déchets dans le BTP ...).

Elle se traduira par des échanges d'informations, la réalisation de journées techniques ainsi que la production de guides techniques et référentiels, la mutualisation de données ou de logiciels, mais aussi des actions communes telles que la réalisation d'études et d'expertises, de travaux de R&D en répondant notamment à des appels à projets nécessitant des complémentarités techniques, au niveau territorial, national et européen.

L'Ineris et le Cerema, dont les missions sont complémentaires, formalisent ce partenariat dans le cadre de leurs orientations stratégiques, notamment la transition énergétique, l'économie circulaire et la prévention des nuisances et des risques à l'échelle de sites et territoires, au bénéfice de l'Etat et des administrations déconcentrées, des collectivités, du monde économique et du développement durable de la société.

A propos de l'Ineris

L'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) est l'expert public pour la prévention des risques technologiques. Ses activités contribuent à évaluer et prévenir les risques que les activités économiques font peser sur l'environnement, la santé, la sécurité des personnes et des biens. Créé en 1990 sous la tutelle du ministère chargé de l'environnement, l'Ineris compte plus de 500 collaborateurs. Son siège de 40 hectares, situé à Verneuil-en-Halatte (Oise) accueille 30 000 m² de laboratoires et halles d'essais, et 15 hectares dédiés aux plateformes d'essais, qui permettent de mener des expérimentations « sur mesure » à moyenne et grande échelle.

A propos du Cerema

Le Cerema est un établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique. Il est placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique. Doté d'un savoir-faire transversal, de compétences pluridisciplinaires et d'un fort potentiel d'innovation et de recherche, le Cerema intervient auprès des services de l'État, des collectivités et des entreprises pour les accompagner dans leurs projets et les aider à réussir le défi de l'adaptation au changement climatique. Ses 6 domaines de compétences sont l'expertise et l'ingénierie territoriale, le bâtiment, la mobilité, les infrastructures de transport, l'environnement & les risques naturels et la mer & le littoral.

Mots-clés : expertise publique, risques, environnement, santé, territoires

Contacts presse

Ineris

Karine Grimault, Responsable presse

06.49.33.49.60

karine.grimault@ineris.fr

Cerema

Pauline CARRET, Responsable communication Environnement & Risques

06 17 91 13 06

presse@cerema.fr